

CONSEIL COMMUNAL DE ROUGEMONT

Procès-verbal no 02/2016 **de la séance du 28 juin 2016**

Il est 20h15 lorsque Mme Annie Schwitzguebel ouvre cette séance. Elle adresse la bienvenue aux personnes présentes. Elle salue également la présence de Mme Danièle Lenoir, boursière communale, M. Florian Aeberli, adjoint au greffe et Mme Claire Duperrex représentante pour le Journal du Pays-d'Enhaut. Le public composé des futurs conseillers est également salué.

Présidente : *Mme Annie Schwitzguebel*

Sont présents : 26 conseillers/ères
La Municipalité
Mme Danièle Lenoir, boursière
M. Florian Aeberli, adjoint au greffe

Sont excusés : Mme Sarah de Siebenthal
M. Lionel Feuerer
M. Grégory Feuerer
M. Patrice Yersin
M. Florian Zjörjen
M. Michel Favre-Perrod
Mme Christine Gerber
Mme Natacha Baux
M. Gabriel Favre-Perrod

Le quorum (18) étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour ci-dessous est accepté à l'unanimité :

1) Procès-verbal de la dernière séance du 26.04.2016
2) Communications du Bureau
3) Communications de la Municipalité
4) Préavis no 06/2016 Adoption des comptes et rapport de gestion 2015
5) Préavis no 07/2016 Adoption du nouveau règlement du Conseil communal
6) Préavis no 08/2016 Adoption du plan partiel d'affectation « Clos des Pierres » et de son règlement
7) Rapport des diverses commissions fixes
8) Divers et propositions individuelles

Après lecture de la bénédiction divine, la présidente ouvre les débats.

1) Procès-verbal de la dernière séance

le PV du 26.04.2016 est accepté à l'unanimité avec remerciements à la secrétaire.

2) Communications du Bureau

- La Présidente rappelle à tous les conseillers qui ont établi des rapports de commissions de passer vers la secrétaire en fin de séance pour toucher leurs émoluments.

3) Communications de la Municipalité

Mme Claire-Lise Blum Buri, syndic

- RAS

M. Maurin Schwitzguébel

- Chalet Rodomont devant : la fosse est terminée. En attente du décompte final pour boucler le préavis.
- A quelques détails près, les travaux du Collège Henchoz sont terminés. Les classes déménagent cette semaine et le service de voirie apporte son aide jeudi 30 juin. Dès la rentrée d'août, les classes reprendront dans ces nouveaux locaux.
- Les bassins du Guffre, de la Saussa et de l'Oudon ont été remplacés.

Mme Sonia Lang

- Comme prévu, les travaux de rénovation de la scène de la grande salle vont débiter lundi 04 juillet 2016. Il n'y aura pas de travaux durant le Festival au Pays des Enfants. Ces œuvres devront être terminés pour la rentrée scolaire d'août.

M. Frédéric Blum

- Au sujet du bonus LAT (dézonage rapide) accepté lors du conseil du 26.04.2016, la municipalité a mis à l'enquête le plan avec le secteur concerné par le dézonage. L'enquête a lieu du 24 juin au 25 juillet 2016. Cette mise à l'enquête a lieu rapidement afin de traiter les différentes oppositions et respecter le délai imparti par le canton.
- Une Séance d'information publique est prévue le 13 juillet 2016 à 20h en salle du conseil communal.

M. Pierre-Alexandre Yersin

- Une conduite communale a explosé le 19 avril 2016 devant « Schwitzguebel & Team » et une autre à l'entrée du Château. Les éléments ont été maîtrisés rapidement pour que les habitants concernés continuent à bénéficier d'eau.
- Vu la vétusté de la conduite qui vient depuis le giratoire, le secteur a été assaini (Laiterie, bâtiment Swisscom, petit parc). Le choix s'est porté sur un forage creusé pour limiter les travaux en surface pour le petit parc, refait récemment. Les travaux se sont bien déroulés et sont terminés. Le goudronnage a été refait.
- Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, la STEP (station d'épuration) arrive vétuste. M. Pierre-Alexandre Yersin s'est approché de la commune de Saanen pour une éventuelle liaison des égoûts avec Saanen. Après de bonnes tractations, le projet a été mis du pied. A la demande des collègues municipaux, ce projet est en attente car ce serait intéressant de voir s'il y a aussi une possibilité de liaison avec la centrale de chauffe de Saanen.

M. Rodolphe Turrian

- RAS

M. André Reichenbach

- Le chemin pédestre du secteur de la Passounette-Routsette a été rafraîchi, balisé et deux pontilles ont été ajoutées.

4) Préavis no 06/2016

Adoption des comptes et rapport de gestion 2015

Le rapport favorable de la commission est lu par M. Pascal Oesch.

La discussion n'étant pas demandée, le préavis est passé au vote.

- Accepter les comptes 2015, tels que présentés par la Municipalité

Est accepté à l'unanimité

5) Préavis no 7/2016

Adoption du nouveau règlement sur le Conseil communal

Le rapport favorable de la commission est lu par Mme Vanessa Yersin.

Mme Claire-Lise Blum Buri, Syndic intervient au sujet des amendements. Elle les comprend, mais si la Municipalité a proposé une durée maximum de 4 ans, c'est aussi pour permettre aux conseillers d'intégrer les commissions fixes. Cela permet aux conseillers de voir de près la gestion et la vie de la commune. Si des personnes restent trop longtemps en place, cela risque de démotiver les nouveaux conseillers. Idéalement pour la Municipalité, les commissions permanentes devraient être organisées de la même façon que le bureau du conseil.

En relation avec cet amendement, M. Nicolas Blatti demande s'il est envisageable d'y ajouter l'élément suivant : « au cas où l'entier de la commission pour autant qu'elle soit démissionnaire en son entier ». Ceci par crainte que l'entier de la commission démissionne au même moment ?

Mme Michèle Genillard explique que c'était l'idée du départ, mais cela a été refusé par le service juridique. En effet, on ne peut imposer aux conseillers de fonctionner au sein d'une commission.

Mme Claire-Lise Blum Buri, Syndic annonce que cela risque de poser un problème au niveau du Canton.

Mme Michèle Genillard comprend bien la remarque, mais selon elle la même chose peut arriver avec 4 ans, avec un changement de législature entre-deux.

Mme Claire-Lise Blum Buri, Syndic passe la parole à Florian Aeberli qui a eu des contacts avec le juriste cantonal à ce sujet.

M. Florian Aeberli informe que si l'amendement sera accepté tel quel, il est possible que le canton accepte le règlement dans son ensemble à l'exception de ces alinéas.

M. Thierry Genillard ne comprend pourquoi cela change, car auparavant, il n'y avait même aucune limite temporelle.

Mme Claire-Lise Blum Buri, Syndic explique que selon l'avis de la Municipalité, il manque de tournus au sein des commissions, aussi pour laisser la chance aux nouveaux conseillers. En

relation avec de la mémoire du conseil, Mme le Syndic ajoute que la Municipalité est là pour soutenir et que le bureau du greffe aussi.

M. Thierry Genillard est favorable à l'idée du tournus. Par contre sa crainte est que le conseil se retrouve avec une commission démissionnaire en son entier au bout de 4 ans.

M. Nicolas Blatti estime que la mémoire du conseil n'est pas la même que celle de la Municipalité. Ce sont deux mémoires distinctes, la mémoire de la commission de gestion lui revient et n'est pas la même que celle de la Municipalité.

M. Jean-Pierre Urweider comprend le souci. Selon lui, c'est avant tout la responsabilité du président de commission d'assurer un tournus.

La discussion n'étant plus demandée, l'objet est voté en commençant par les amendements.

1) L'amendement pour les articles 40 et 41, « les membres des commissions fixes sont désignés pour un mandat de deux ans, avec rééligibilité immédiate deux fois, soit un maximum de 6 ans consécutifs même en cas de changement de législature »

Est accepté par 22 OUI, 2 NON et 1 Abstention

2) L'amendement pour les articles 40 et 41, ajouter : « la commission s'organise, dans la mesure du possible, pour éviter d'être démissionnaire dans son intégralité »

Est accepté à l'unanimité

3) L'amendement pour l'article 42 b « les membres des commissions fixes sont désignés pour un mandat de deux ans, avec rééligibilité immédiate deux fois, soit un maximum de 6 ans consécutifs même en cas de changement de législature »

Est accepté par 22 OUI, 2 NON et 1 Abstention

4) l'amendement pour l'article 42 b, ajouter : « les commissions s'organisent, dans la mesure du possible, pour éviter d'être démissionnaire dans son intégralité »

Est accepté à l'unanimité

5) L'amendement de l'article 51 alinéa 1, ajouter : « Le conseil s'assemble en général au bâtiment communal. »

Est accepté à l'unanimité

6) L'amendement pour l'article 52, ajouter : « Les excuses doivent être adressées au Président, par écrit (courrier postal ou courrier électronique) et en cas d'urgence par téléphone »

Est accepté à l'unanimité

- Adopter le nouveau règlement du Conseil communal tel qu'amendé

Est accepté par à l'unanimité

6) Préavis no 8/2016

Adoption du plan partier d'affectation « Clos des Pierres » et de son règlement

Le rapport favorable de la commission est lu par M. Fabrice Biemann.

La discussion n'est pas demandée, l'objet est passé au vote.

- Adopter le plan partiel d'affectation « Clos des Pierres » et son règlement, tels qu'ils ont été soumis à l'enquête publique du 21 février au 23 mars 2015 et à l'enquête complémentaire du 30 mars au 28 avril 2016.

Est accepté à l'unanimité

- Adopter la réponse à l'opposition telle que formulée au chapitre 7 ci-avant et de la lever.

Est accepté à l'unanimité

M. Frédéric Blum remercie le conseil pour le soutien dans ce préavis. C'est la dernière ligne droite de ce projet. C'est une chance pour Rougemont de faire cet accueil touristique. Le Municipal a bon espoir que les oppositions levées ne seront pas sujet à un recours.

7) Rapport des diverses commissions fixes

Commission de gestion : rapport lu par M. Pascal Oesch, président.

Commission des routes et infrastructures : rapport lu par M. Tell Schwitzguébel, président.

Commission de recours en matière fiscale : La commission n'a pas siégé et n'a pas fait de rapport.

Commission d'urbanisme : rapport lu par M. Fabrice Biemann

8) Divers et propositions individuelles

M. Colin Rayroud demande quelle est la suite du « robydog » qui a été sujet de discussion lors d'un précédent conseil ?

M. Maurin Schwitzguébel confirme que c'est bien agendé. Le service de voirie n'a pas encore eu l'occasion de le faire.

M. Colin Rayroud souhaite savoir où ce « robydog » sera posé ?

M. Maurin Schwitzguébel prévoit de le poser au départ de la route, à l'endroit où les promeneurs se parquent.

Mme Marie-Claude Urweider soulève que le tronçon de la route cantonale à la sortie du village de Flendruz jusqu'au pont est plutôt en mauvais état.

M. Rodolphe Turrian est conscient de ceci et en a déjà parlé avec le service des routes. Les travaux n'ont pas été réalisés pour des raisons financières. Cela fera l'objet d'une prochaine étape. Le Municipal regrette de ne pouvoir intervenir, car c'est du ressort cantonal.

Mme Marie-Claude Urweider déplore ceci, car toutes les machines étaient sur place.

M. Rodolphe Turrian partage son avis. En effet, la route est mauvaise sur 100 mètres. Le mur du côté de la scierie doit aussi être refait.

M. Hans-Ueli Mösching est inquiet pour le passage du tour de France le 20 juillet 2016. En effet, le passage du pont du Vanel est très abîmé et troué. Y a-t-il moyen d'intervenir auprès du canton pour y remédier d'ici là ?

M. Rodolphe Turrian est tout à fait averti de la situation. Mais à nouveau, il ne peut rien faire, c'est la compétence cantonale.

Au terme de cette dernière assemblée de la législature, Mme la Présidente, Annie Schwitzguebel remercie chaleureusement la municipalité et le conseil pour la bonne entente. Elle souhaite une bonne retraite politique à tous les élus sortants. Parmi les conseillers, certains ont cumulé plus de 15 ans d'engagement pour notre Commune, qu'ils soient remerciés ce soir particulièrement.

Mme la Présidente souligne le plaisir qu'elle eu d'exercer dans sa fonction, c'est un poste enrichissant, varié et intéressant. Elle en profite pour remercier les personnes l'on aidée, notamment le bureau du conseil mais aussi le bureau communal, l'huissier et tous les conseillers pour leur confiance.

Mme Christine Yersin a été nommée secrétaire du conseil pour la prochaine législature. Le rôle de la secrétaire du conseil est une aide indispensable pour les présidents en fonction. Au nom du conseil et du bureau, c'est avec un bouquet coloré et un découpage que la Présidente remercie la secrétaire sortante Mme Daphné Waser, qui a œuvré durant 5 ans en tant que secrétaire et 5 ans en tant que conseillère.

Mme Daphné Waser profite pour prendre la parole et adresse à son tour ses remerciements aux présidents avec lesquelles elle a toujours eu une excellente collaboration ainsi que les différents membres du bureau qui ont toujours répondu présent quand il le fallait. Elle souhaite encore bon vent à la nouvelle secrétaire et aux nouvelles autorités en place.

Et, il y a aussi des changements au sein de la municipalité avec deux départs : celui de notre vice-syndic M. Pierre-Alexandre Yersin et celui de notre syndic Mme Claire-Lise Blum-Buri. Au nom des autorités communales, Mme Annie Schwitzguebel tient à les remercier pour leur travail, leur dévouement et leur exprime toute sa reconnaissance pour ces années passées au service de la commune.

La Présidente du conseil remet respectivement des belles bouteilles ainsi qu'un magnifique bouquet en guise de remerciement, sous les applaudissements de l'assemblée.

Mme Claire-Lise Blum Buri prend une dernière fois la parole devant le parlement. Elle a siégé durant 14.5 ans à la Municipalité de Rougemont. C'est un honneur. La période a été riche en rencontres, sur le plan politique et humain. Elle relève avoir toujours été entourée d'une bonne équipe. Elle est soulagée de partir et aussi soulagée de savoir que de nouvelles personnes s'engagent pour la commune de Rougemont. Elle félicite les nouvelles municipales ainsi que les nouveaux conseillers qui s'engagent dans la vie politique du village. Mme Blum Buri adresse tous ses remerciements pour tout le travail.

A son tour, M. Pierre-Alexandre Yersin s'exprime sur son expérience politique. Il a œuvré durant 3 législatures en tant que conseiller et 2 en tant que municipal. Il a géré son dicastère des eaux et des égouts comme si cela était sa propre entreprise, tout devait s'autofinancer. Il est satisfait des projets qu'il a su mener à bien, le réservoir de l'Arête, la liaison d'eau Château-d'Oex – Rougemont, et le futur projet qui est fait, celui de la liaison de la STEP avec Saanen. Il remercie l'assemblée pour le soutien dans son travail durant ces 10 ans.

Pour terminer, la Présidente remercie les conseillers qui ont été réélus et qui vont poursuivre le travail dans cette assemblée. Elle leur souhaite, avec les nouveaux conseillers, de fructueux débats pour la prochaine législature.

Et vive Rougemont !

Il est 21h40 lorsque la Présidente clôt cette dernière séance de la législature 2011-2016. Pour marquer le coup, l'assemblée est suivie d'un verre de l'amitié.

Rougemont, le 30 juin 2016

La Présidente du Conseil



Annie Schwitzguébel



La Secrétaire du Conseil



Daphné Waser